

Le droit de la santé au travail dans la Fonction publique territoriale

Droit et management en santé au travail

PUBLIC

- Infirmier-ère en santé au travail
- Assistant-e en santé au travail

INTERVENANTS

Juriste en droit social et
chercheur en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES
[Télécharger le calendrier](#)

 LIEU
Locaux de l'ASTI, à Toulouse

 TARIF
[Télécharger le calendrier](#)

 SESSIONS INTRA-
ENTREPRISE
Un besoin spécifique ? Élaborons
ensemble un programme
sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les particularités juridiques de la santé au travail dans la Fonction publique territoriale
- Renforcer les compétences juridiques des acteurs de la santé au travail pour répondre de façon adaptée aux problématiques de santé au travail des agents de la Fonction publique territoriale et de leurs employeurs

Programme

- Analyse des évolutions institutionnelles en santé au travail et dans la Fonction publique
- Introduction au droit de la Fonction publique : conditions d'accès, position statutaire, droits et obligations des agents
- Approche approfondie du droit de la santé au travail des agents publics et assimilés (cadre général et réglementaire) :
 - les services de santé au travail dans la Fonction publique territoriale (missions de surveillance médicale et actions en milieu de travail)
 - les autres acteurs de la prévention des risques professionnels
- Les spécificités juridiques du droit de la santé au travail dans la Fonction publique territoriale
 - médecins agréés et conseils médicaux, congés pour raison de santé, accidents de service et maladies professionnelles, inaptitude et reclassement

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques en interaction avec les participants
- Études de cas et retours d'expériences

Suivi et modalités d'évaluation

Auto-évaluation

Délai d'accès à la formation

 **Formation réalisable en session intra-entreprise**

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>